

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Le centre aquatique LES VAGUES propose des programmes sportifs permettant de participer à des séances d'activités sportives et/ou d'accéder à des sites d'activité et de matériel sportifs.

Pour tout programme, sont indiqués :

- le ou les sports proposés
- le ou les lieux de pratique
- le nombre de séances et leur durée
- la période de validité du programme éventuellement les jours et horaires de pratique.

Pour la description d'un programme, vous devez vous reporter aux brochures disponibles sur les sites d'activité du centre aquatique LES VAGUES.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'inscription à un programme sportif est nominative. Il ne vous est pas permis de céder ou transférer votre place à quiconque de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux. Avant toute inscription, nous vous invitons à consulter un médecin aux vues d'obtenir un certificat d'aptitude à la pratique de l'activité sportive concernée. La présentation de ce document (dont l'ancienneté ne devra pas excéder un an) pourra vous être demandée, à tout moment, par le centre aquatique LES VAGUES. D'autre part, dans le cadre de certaines activités spécifiques, un certificat médical, établi par un médecin du sport sera demandé pour l'accès aux sites d'activité ou séances sportives.

Les inscriptions aux programmes se font directement à l'accueil de l'établissement aux jours et heures d'ouverture d'accueil du public. Après validation de l'ensemble des données personnelles et de la disponibilité des places dans le programme choisi, vous pouvez procéder au paiement du prix en espèces, carte de crédit, chèque bancaire, chèque Vacances, ou coupons sport. Certains programmes peuvent bénéficier d'un paiement fractionné ; ces conditions de règlement sont disponibles à l'accueil. Votre inscription n'est effective que suite au paiement des sommes dues. Les conditions générales d'inscription du centre aquatique LES VAGUES sont réputées connues et acceptées dès le premier paiement, (acompte compris) et quel que soit le mode de paiement (chèque, carte bancaire ou espèces, etc.). Toute communication de renseignements bancaires et toute acceptation de document émanant du centre aquatique LES VAGUES impliquent aussi la connaissance et l'acceptation des conditions générales d'inscription.

LE PRIX

Les prix de nos programmes ont été calculés au plus juste en fonction des conditions économiques connues au moment de l'impression. Ils sont applicables dès parution et jusqu'au jour de parution de l'édition suivante. Ils n'ont pas de valeur contractuelle et vous sont confirmés lors de votre inscription. Ils sont susceptibles de modifications éventuelles qui s'appliquent à toutes les personnes déjà inscrites ou désirant s'inscrire.

MODIFICATION / ANNULATION / INTERRUPTION D'UN PROGRAMME

En cas de modification d'un programme

> Du fait du centre aquatique LES VAGUES

Le centre aquatique LES VAGUES peut être contraint de devoir modifier un élément essentiel du programme en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, des motifs inspirés par l'intérêt général ou la sécurité des participants. Le centre aquatique LES VAGUES informera les participants de ces modifications et s'efforcera de proposer des éléments de substitution. Si vous n'acceptez pas les éléments de substitution vous restez libre de demander l'annulation de votre inscription. Pour une demande d'annulation intervenant avant le début de votre programme, le centre aquatique LES VAGUES rembourse les sommes déjà versées. Pour une demande pour un programme en cours, le centre aquatique LES VAGUES rembourse les sommes déjà versées au prorata temporis du nombre de séances restant à réaliser.

> De votre fait

Toute modification de votre fait équivaut à une annulation de programme et à l'application de l'article ci-dessous :

> Du fait du centre aquatique LES VAGUES

Le centre aquatique LES VAGUES peut être exceptionnellement contraint d'annuler ou interrompre votre programme si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint,
- les conditions de sécurité l'exigent,
- ou bien en cas d'événements imprévisibles le centre aquatique LES VAGUES vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter.

En cas de refus de ce nouveau programme le centre aquatique LES VAGUES rembourse les sommes déjà versées, pour une annulation intervenant avant le début de votre programme.

Pour l'interruption d'un programme en cours, le centre aquatique LES VAGUES rembourse les sommes déjà versées au prorata temporis du nombre de séances restant à réaliser.

> De votre part

Toute notification d'annulation d'un programme à venir ou toute notification d'interruption d'un programme en cours doit être faite par lettre recommandée adressée à le centre aquatique LES VAGUES. Dans tous les cas, le centre aquatique LES VAGUES ne procédera à aucun remboursement des sommes déjà versées. De la même façon, les séances non consommées ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement de la part du centre aquatique LES VAGUES. Le centre aquatique LES VAGUES n'autorise pas le rattrapage des séances non consommées.

ASSURANCES

Assurance incluse dans votre programme

> Responsabilité civile : votre inscription vous assure uniquement le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par le centre aquatique LES VAGUES pour les dommages causés à autrui à l'occasion de vos baignades au centre aquatique LES VAGUES, et dont vous pourriez être déclaré responsable. Vous trouverez le détail des garanties sur le site www.cabinet-lafont-ucpa.com

Assurance non incluse dans votre programme

> Assurance Annulation / Interruption de programme : pour vous garantir en Assurance Annulation et Interruption de programme, il vous appartient de souscrire une assurance complémentaire.

> Assurance Accidents Corporels (sans garantie annulation) : les garanties au titre des Accidents Corporels n'étant pas incluses dans le prix du programme, il vous appartient d'examiner votre couverture personnelle, notamment en cas de décès ou d'invalidité, et de la compléter à titre personnel par la souscription d'un contrat auprès de votre propre assureur.

MATERIEL

Les matériels fournis varient d'un programme à l'autre. Pour certains programmes seul le matériel collectif ou lourd est prévu. Vous devez donc vérifier dans les informations fournies lors de votre inscription quel type de matériel personnel emporter. Important : tout matériel vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommage à l'extérieur du centre aquatique LES VAGUES, la responsabilité de l'établissement ne pouvant être recherchée à ce titre. De plus, la responsabilité du centre aquatique LES VAGUES ne peut être recherchée en cas de vol ou de détérioration de vos effets personnels.

RELATIONS USAGERS

Pour toute demande particulière liée aux modalités de réalisation de votre programme ou séance, n'hésitez pas à alerter l'équipe du centre aquatique LES VAGUES sur place. Elle ne manquera pas de trouver, avec vous, une solution satisfaisante. Toutefois, au-delà d'un délai de 15 jours après la séance ou l'événement concerné, aucune demande ne pourra être prise en considération.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

En application de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription pour nos services. Vous pouvez accéder aux informations et procéder éventuellement aux rectifications nécessaires. Sauf avis contraire de votre part, le centre aquatique LES VAGUES se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou SMS). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-1 à 226-24 du code pénal.